
Institut Universitaire de Technologie Poitiers - Châtellerauld - Niort

[#]

Transfert de dossier

[retour \[http://iutp.univ-poitiers.fr/s-inscrire-a-l-iut-320856.kjsp?RH=1273224396297\]](http://iutp.univ-poitiers.fr/s-inscrire-a-l-iut-320856.kjsp?RH=1273224396297)

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE POUR LA 1ÈRE FOIS À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Il vous faut obligatoirement compléter la [fiche d'accueil à télécharger](#) [/formation/admission-inscription/transfert-de-dossier/transfert-de-dossier-1358161.kjsp?RH=1328179805685] (bien mentionner le n° INE) en suivant la procédure indiquée sur la notice explicative. Puis la retourner **avant le 30 septembre** (date de clôture des inscriptions) à :

IUT de Poitiers - Scolarité

14 allée Jean Monnet
TSA 41114
86073 POITIERS Cedex 9

Si votre admission à l'IUT est acceptée, il vous faudra **demander le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine** et contacter la scolarité.

VOUS SOUHAITEZ QUITTER L'IUT DE POITIERS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE.

ETUDIANTS FRANÇAIS

Pour vous inscrire dans une autre UFR de l'Université de Poitiers, vous n'avez pas à faire transférer votre dossier. Veuillez prendre contact avec le service de scolarité de l'UFR d'accueil pour les modalités d'inscription.

Pour vous inscrire dans une autre université, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les modalités d'inscription.

Après avis favorable de celle-ci, vous devrez compléter le formulaire et l'adresser accompagné des pièces demandées au service scolarité - transfert - à la même adresse que précédemment.

[Je télécharge le formulaire](#) [

/formation/admission-inscription/transfert-de-dossier/transfert-de-dossier-1358161.kjsp?RH=1328179805685]

ETUDIANTS ETRANGER

Si vous n'avez AUCUN diplôme français (DUT ou Licence Professionnelle)

Pour vous inscrire dans une autre UFR de l'Université de Poitiers vous devez effectuer avant toutes autres démarches une

DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE A L'INSCRIPTION

les dossiers devront être retirés à la

Division de la Formation (*DIFOR*) -

Hôtel Pinet - 15, Rue de l'Hôtel Dieu à Poitiers

Tél. 05-49-45-30-44

Pour vous inscrire dans une autre université, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les modalités d'inscription.

Sont dispensés de cette procédure de préinscription :

- les candidats ayant la nationalité d'un des pays de l'Espace économique européen ;
- les boursiers du gouvernement français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé (CNOUS, Association EGIDE)
- les étrangers venus effectuer en France des études dans le cadre d'une convention interuniversitaire
- les apatrides et les réfugiés politiques titulaires de la carte de l'OFPRA
- les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux-mêmes

Si vous n'appartenez pas à l'une des catégories ci-dessus désignées, vous devez demander à remplir un et un seul dossier de demande d'admission préalable à l'inscription en 1ère ou 2ème année de licence.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Division de la Formation

Tél. 05-49-45-30-44

[#haut]

Haut de page [#haut]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr